



Nous sommes solidaires : libérez Antoine !

Les organisations syndicales départementales du Nord CGT, Solidaires, FSU, CNT exigent la libération immédiate de notre camarade Antoine, jeune travailleur précaire arrêté lors de la manifestation lilloise du 17 mai et maintenu en détention jusqu'à son procès fixé au 9 juin.

Rien de justifiait l'arrestation d'Antoine, militant syndical et manifestant parmi des milliers d'autres manifestants et manifestantes.

Cette arrestation s'inscrit dans une vague répressive qui touche tout le pays ; celle-ci vise particulièrement les organisations actives dans le mouvement social qui dure depuis plus deux mois ; nos organisations syndicales sont particulièrement ciblées : arrestations, provocations policières, intrusion dans des locaux syndicaux, charges contre des piquets de grève...

Ce qui est en réalité reproché à Antoine, ce qu'on veut lui faire payer, c'est d'avoir refusé la procédure de comparution immédiate (qui ne permet pas d'assurer le minimum de droit de la défense) et d'être militant syndicaliste, antifasciste et libertaire particulièrement actif dans le Valenciennois. Antoine est victime de l'arbitraire le plus total. Outre les conséquences morales, son emprisonnement pour des semaines aurait des conséquences dramatiques pour ce jeune travailleur précaire.

Nos organisations syndicales départementales CGT, Solidaires, FSU, CNT :

- **affirment leur solidarité avec Antoine,**
- **relaient le besoin de soutien financier,**
- **appellent toutes les structures syndicales, locales ou nationales, à soutenir Antoine,**
- **et surtout exigent sa libération immédiate.**

Le 25 mai 2016.

Les structures syndicales, locales ou nationales, qui soutiennent cet appel peuvent le signaler à une de nos organisations ou à syndicatscgtdouai@gmail.com